

## Décision relative à l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu la demande de reclassement administratif, conformément à l'arrêté du 21 octobre 2015, du produit phytopharmaceutique TOUCAN*

*de la société*

*BASF FRANCE SAS*

*enregistrée sous le*

*n°2021-1631*

L'autorisation de mise sur le marché n°9800414 du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retirée** en France dans les conditions précisées dans la présente décision.

Le produit TOUCAN devient second nom commercial du produit de référence SCALA.



## Informations générales sur le produit

Nom du produit	TOUCAN
Type de produit	Deuxième gamme
Titulaire	BASF FRANCE SAS Division Agro, 21 chemin de la Sauvegarde, 69134 ECULLY CEDEX, France
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Contenant	400 g/L - pyriméthanil
Numéro d'intrant	9800414
Numéro d'AMM	9800414
Fonction	Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel

## Conditions générales de retrait

Date limite pour la vente et la distribution	Jusqu'à l'écoulement des stocks dont l'étiquetage du produit fait mention du numéro d'AMM : n° 9800414
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	Jusqu'à l'écoulement des stocks dont l'étiquetage du produit fait mention du numéro d'AMM : n° 9800414

A Maisons-Alfort, le **20 MAI 2021**

